



HAL
open science

Les dynamiques d'intégration régionale dans le monde.

Mohamed Ammar

► **To cite this version:**

| Mohamed Ammar. Les dynamiques d'intégration régionale dans le monde.. 2013. hal-01312697

HAL Id: hal-01312697

<https://hal.science/hal-01312697v1>

Preprint submitted on 1 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AMMAR Mohamed

Docteur en Droit public

Faculté de droit et science politique- Reims.

Publication sur le thème :

Les dynamiques d'intégration régionale dans le monde

.....

Résumé :

L'intégration régionale est le processus qui consiste à surmonter, d'un commun accord, les obstacles politiques, physiques, économiques et sociaux qui séparent les pays de leurs voisins, et à collaborer dans la gestion de ressources partagées et de biens communs régionaux. Les défis de l'intégration régionale sont nombreux, on peut citer principalement ; la manque d'appropriation et capacités institutionnelles au niveau régional et national, la nécessité de surmonter la fragmentation des marchés régionaux, la diversification économique insuffisante, les interconnexions inefficaces pour relever les défis communs à l'appui du développement durable, etc.), les dynamiques d'intégration font de leur tours face à plusieurs autres types de défis économiques, historiques, politiques,... La force de détermination et de moyens, restent les mots clés pour aboutir ce projet planétaire ;

Mots clés :

Intégration régionale, échange économique, dynamique d'intégration, droit international, régionalisation, mondialisation, traité international, interdépendance fonctionnelle, espace mondial.

Keywords :

Regional integration, economic exchange, dynamic integration, international law, regionalization, globalization, international treaty, functional interdependence, global space.

Introduction :

Si le projet de créer une " Union pour la Méditerranée n'a pas abouti, il a témoigné de la volonté de donner à un ensemble de relations de voisinage une architecture institutionnelle. Il s'inscrit de ce point de vue dans une démarche inédite à l'échelle de la " mare nostrum " que les civilisations gréco-romaines puis des siècles d'échanges ont pu structurer.

Les dynamiques d'intégration régionale dont une telle initiative peut témoigner au-delà de son échec-pourraient sembler paradoxales à l'heure de la globalisation des échanges et de l'avènement de l'économie-monde(F.Braudel) ou du « système-monde » (O.Dollfus). Alors que la planète semble être devenue l'échelle d'analyse unique d'un certain nombre de phénomènes économiques, sociaux ou culturels, ces dynamiques incitent à un changement d'échelle.

Le terme de dynamique renvoie à la fois à l'idée de processus, de mouvement, et à l'idée qu'un principe ou une cause produit ce mouvement. Elle incite également à prendre en compte les effets spatiaux du phénomène d'intégration régionale et ses limites. L'intégration régionale repose sur l'intensité des échanges et des liens qui peuvent structurer une région du monde jusqu'à lui conférer une certaine unité. Si les dynamiques d'intégration régionale les plus évidents sont celles qui ont donné lieu à un cadre institutionnel bien défini, il convient certainement de ne pas limiter l'analyse aux formes institutionnelles de l'intégration, pour prendre également en compte ses aspects fonctionnels (qui n'ont pas nécessairement de traduction dans une organisation internationale régionale). Des flux économiques (marchandises, investissements, etc.) ou des mobilités récurrentes de personnes peuvent ainsi révéler des formes et des dynamiques d'intégration régionale en dehors de tout cadre politique.

C'est l'extension qu'ils prennent dans l'espace qui contribue à donner à l'échelle régionale une forme à géométrie variable, entre le local et le global. En première approche, il est possible de définir l'échelle régionale (par rapport à l'échelle mondiale) comme celle qui correspond aux ensembles continentaux ou subcontinentaux. On peut d'emblée noter l'importance des hypothèses sur laquelle on fonde une telle approche scalaire, et envisager l'échelle régionale au sens large (échelles suprarégionale, méso-régionale et infrarégionale).

Alors que l'on constate une grande variété des formes, des logiques et des échelles de l'intégration régionale, il est possible de se demander dans quelle mesure les dynamiques d'intégration régionale contribuent à l'organisation du " système-monde ".

Si l'on note un renforcement des dynamiques d'intégration régionale(I), celles-ci peuvent se heurter à un certain nombre d'obstacles qui ne remettent cependant pas en cause leurs principes (II). Elles contribuent à dessiner une géographie de la mondialisation enrichie par des processus de régionalisation d'intensité variable (III).

Les dynamiques d'intégration régionale affectent l'ensemble des régions du monde (A). Leur origine est souvent multifactorielle (causes historiques, économiques, mais aussi culturelles voire politiques) (B) et les formes qu'elles prennent variables (C).

Les dynamiques d'intégration régionale dans le monde

Peu de régions du monde restent à l'écart d'une dynamique d'intégration. Les plus aisément repérables sont celles qui ont donné lieu à une organisation régionale, comme la Communauté des Etats du Pacifique, la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou encore la Communauté des Etats Indépendants issue de la désintégration du bloc soviétique. De telles dynamiques existent également en Asie, avec l'ASEAN autour de problématiques qui sont essentiellement économiques. Le continent américain illustre nettement la possibilité pour une même région du monde d'être concernée par plusieurs dynamiques alors qu'il peut apparaître assez intégré sur le plan fonctionnel (flux économiques, migrations de l'Amérique du sud vers l'Amérique du nord, etc.) le continent est principalement intégré à une échelle sous continentale, en dehors, par exemple, d'organisations comme la Cour américaine des droits de l'homme. Le sud est ainsi intégré principalement au sein du MERCOSUR tandis que le nord (Canada, Etats-Unis, Mexique) est intégré économiquement au sein de l'ALENA. L'existence de dynamiques d'intégration régionale à l'échelle du bassin caribéen montre cependant que l'intégration régionale peut se superposer à des formes de discontinuité à l'échelle mondiale puisque cette région constitue une interface nord/sud.

L'exemple européen montre également comment ces dynamiques peuvent s'enchaîner et se superposer, les pays appartenant à telle organisation, mais non à telle autre.

L'intégration se fait cependant à plusieurs échelles régionales. On pourrait ainsi distinguer une échelle suprarégionale (ancien projet d'union pour la Méditerranée ou politique de voisinage ou l'union européenne), une échelle méso-régionale (l'intégration de l'espace baltique) et une échelle infrarégionale (que l'on songe à l'euro région formée par Bâle, Mulhouse et Freiburg ou à celle qui associe les deux rivages de la Manche). Cette dernière échelle montre bien que les Etats ne sont pas les seuls acteurs des dynamiques d'intégration, les collectivités pouvant également jouer un rôle important (réseaux de villes, euro-régions et coopération transfrontalière).

Ces dynamiques d'intégration ont plusieurs causes. Elles se fondent souvent sur une épaisseur historique comme le rappelle le cas de l'espace baltique (structuré par la ligue hanséatique dès le XIVème siècle). De même, l'intégration (non institutionnalisée) des régions du Sahara s'enracine dans un long passé d'échanges et de routes commerciales (que l'on pense aux méharées qui le traversent depuis des siècles et qu'a pu décrire R. Caillié en se rendant à Tombouctou).

Un facteur central de l'intégration demeure cependant l'échange économique, licite ou illicite : la géographie des trafics dessine bien, à l'échelle de ce que R. Brunet appelle l'« antimonde » des formes d'intégration régionale. De même, le développement des échanges et l'aventure économique ont favorisé une nouvelle division internationale du travail. L'exemple du sud-est asiatique le montre relativement bien : l'intégration économique régionale s'est faite notamment au gré des investissements des constructeurs automobiles japonais dans des pays qui sont devenus des « pays-ateliers ». Ce processus est généralement qualifié de développement en « vol d'oies sauvages » selon le mot de Kunahe.

A une échelle plus infrarégionale, l'exemple des maquila doras le long de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis est également la traduction spatiale d'une dynamique d'intégration régionale. On trouve de telles structures du pacifique (Tijuana/San Jose) au golfe du Mexique (au niveau de Matamoros). On peut également penser au cas de Ciudad Juarez/El Paso. Globalement, il s'agit d'exploiter un différentiel de coût salarial de part et d'autres de la frontière : les firmes localisées aux Etats-Unis investissent au Mexique. De là, les produits finis peuvent être écoulés sur le marché américain après avoir passé la frontière en ayant été généralement exemptés de droits de douane.

Il existe enfin des causes culturelles à l'intégration régionale, que l'on songe à la géographie des langues (qui peut, a contrario, être un obstacle à un renforcement de l'intégration comme le montre l'exemple européen).

Les facteurs de l'intégration peuvent également être politiques (que l'on pense à la construction européenne), mais cela semble être une réalité qu'il convient de ne pas surestimer à l'échelle mondiale, (elle concerne vraisemblablement peu de dynamiques d'intégration régionale).

Ces dynamiques se matérialisent généralement par des flux qui contribuent à structurer les régions qu'ils parcourent et à leur conférer une unité. Ils peuvent être de diverses natures (économiques, touristiques, culturels), matériels (marchandises) ou immatériels (flux de capitaux). Le rapport annuel de l'OMC sur le commerce mondial marque bien la manière dont ces flux dessinent des régions au sein de la mondialisation : dans tous les cas, les échanges intra-régionaux sont supérieurs en volume ou en valeur aux échanges interrégionaux. Près de 70% du commerce de l'Union européenne est intracommunautaire. Les mobilités contribuent également à souligner ces unités régionales et, quelque fois, à produire de nouvelles territorialités : c'est le cas pour les étudiants européens qui peuvent participer au programme Erasmus. Un tel dispositif ouvre une nouvelle échelle aux étudiants, dont les parcours universitaires articulent alors un ensemble de pôles universitaires à l'échelle de toute l'Union.

Ces flux sont facilités par l'existence d'infrastructures de transport notamment, pour la route ou le transport ferroviaire (on peut penser au port qui, franchissant l'Oresund, domaine d'intégration entre le Danemark et la Suède) mais aussi le transport maritime (les ports qui permettent les liaisons transmanche) ou aérien. Les réseaux de transport apparaissent ainsi comme des éléments très structurants des dynamiques d'intégration régionale. C'est également le cas en Amérique, si l'on pense à la route transaméricaine qui, dans la logique des « lands bridges » relie le nord au sud du continent (elle n'est interrompue sur quelques dizaines de kilomètres qu'au niveau de Panama). Ces infrastructures contribuent nettement à développer les interfaces terrestres ou maritimes sur lesquels s'appuie l'intégration régionale.

Enfin, au-delà des flux et des réseaux qui les supportent, il faut mentionner le rôle du droit international qui est un vecteur majeur de l'intégration régionale dès lors qu'elle devient institutionnelle.

Peut-on pour autant parler de « régionalisation de la mondialisation » (J.L. Rstscrien) ? Si les dynamiques d'intégration sont réelles, elles peuvent se heurter à un certain nombre d'obstacles qui incitent à en nuancer l'analyse.

Ces obstacles sont diverses natures : persistance du fait frontalier(A) ou des intérêts nationaux(B). En outre, les dynamiques d'intégration régionales sont concurrencées par d'autres échelles d'intégration(C).

La persistance du fait frontalier oppose une forme de rugosité au déploiement spontané des flux. De ce point de vue, il peut limiter les dynamiques d'intégration régionale en contraignant les flux commerciaux (par le biais des droits de douane) ou les flux de population (par l'exigence de visa ou la plus ou moins grande ouverture de la frontière). L'exemple des zones de libre-échange montre que l'abaissement des frontières à l'intérieur de la zone se double généralement de la création, de fait, d'une frontière extérieure à la zone, qui délimite les contours de l'intégration régionale.

La porosité des frontières peut être plus ou moins grande comme le rappelle la distinction que M. Foucher fait entre « fronts » (militarisés) et « frontières ». Elle détermine dans une large mesure l'intensité de l'intégration régionale. Le cas extrême pourrait être celui des conflits, qui peuvent au contraire relever de logiques de désintégration régionale, au moins sur le plan politique (puisque le conflit n'exclut pas l'existence d'autres flux). On peut alors songer aux conflits gelés, tels ceux qui opposent depuis la Guerre froide l'Arménie et ses voisins, mais également au conflit israélo-palestinien, dont l'un des déterminants renvoie aux difficultés à adapter à l'échelle régionale (dans une région marquée par un stress hydrique important) une gestion intégrée des ressources en eau.

Un tel exemple rappelle que le jeu des intérêts nationaux peut influencer considérablement l'intégration régionale, dont la dynamique résulte alors d'une forme d'arbitrage entre l'intérêt collectif des pays ou des régions concernées à l'intégration et les intérêts nationaux à limiter cette intégration. De telles considérations rappellent la fréquence des enjeux géopolitiques (soulignés depuis les années 1970 par le renouvellement de cette approche, sans l'impulsion notamment d'Y. Lacoste). L'Asie du sud-est témoigne de l'existence de rivalités entre la Chine, pays émergent, et le Japon. Cela peut expliquer l'engagement d'un pays ou, au contraire, son abstention, dans une dynamique d'intégration régionale. Les deux pays ne sont ainsi pas membres des mêmes organisations régionales. De la même manière, l'existence de revendications territoriales comme il en existe de nombreuses en mer de Chine (îles Senkaku par exemple, entre la Chine et le Japon) est également de nature à limiter l'intégration régionale et peut même avoir des conséquences sur d'autres aspects de cette intégration (sur les liens économiques par exemple).

De même, d'autres facteurs peuvent faire obstacle à l'intégration régionale, comme les facteurs religieux. Le Moyen Orient apparaît ainsi très marqué par la dichotomie entre le chiisme (Iran, une partie de la Syrie et de l'Irak) et le sunnisme. Cela impacte la nature et l'intensité des relations entre Etats et donc, en définitive, l'intégration régionale.

Enfin, l'intérêt national peut viser à instrumentaliser d'une certaine manière, la dynamique d'intégration régionale. L'hypothèse est fréquente dans laquelle une puissance majeure ou émergente cherche à trouver dans l'intégration régionale un relai et un multiplicateur de puissance. De tels éléments permettent de comprendre la géographie de l'intégration régionale sur le continent américain, à travers le rejet de l'influence états-unienne au sud, et la volonté du Brésil (192M. hab) de s'affirmer.

Mais les dynamiques d'intégration régionale sont également concurrencées par l'existence d'autres échelles de l'intégration. De ce point de vue, la métropolisation peut apparaître comme un facteur de contournement de l'échelle régionale. Les villes qui forment l'archipel métropolitain mondial, et notamment les « villes globales » (S. Sassen) ont souvent davantage de liens entre elles qu'elles ne contribuent à l'intégration régionale.

Une dernière limite aux dynamiques d'intégration régionale renvoie aux questions qui ne peuvent recevoir de réponse qu'à l'échelle mondiale. Un premier exemple peut être donné par les biens publics mondiaux. S'il semble pertinent de traiter à l'échelle européenne les questions relatives à la chasse (dans la mesure où les migrations d'oiseaux, par exemple, et leurs habitats, s'inscrivent dans une échelle régionale), l'échelle régionale n'est plus pertinente s'agissant des émissions de carbone : l'existence de « fuites de carbone » (délocalisation des activités polluantes pour se conformer à la législation) suggère qu'une réponse régionale est dans ce cas insuffisante.

L'analyse à la fois des dynamiques d'intégration et de leurs limites permet au final d'esquisser une géographie de la mondialisation enrichie par le processus de régionalisation. On peut alors tenter de distinguer les dynamiques d'intégration régionale et les territoires qu'elles produisent en fonction de deux critères principaux :

- La nature de l'intégration (fonctionnelle, institutionnelle) et ses caractéristiques (intégration économique, culturelle, politique).
- Le degré et l'intensité de l'intégration.

Plusieurs types se dégagent alors : l'Union européenne, très intégrée sur le plan fonctionnel comme sur le plan institutionnel, apparaît comme une forme très singulière d'intégration régionale (A). D'autres ensembles se distinguent également par un degré plus ou moins élevé d'intégration institutionnelle : c'est le cas des organisations régionales (B).

L'intégration existe parfois de fait, sans avoir fait l'objet d'une formalisation institutionnelle ©. Enfin, il existe des territoires à l'écart des dynamiques d'intégration régionale, qui constituent également des périphéries à l'échelle de la mondialisation(D).

Le cas de l'Union européenne se singularise par un très grand degré d'intégration régional. La dynamique du rapprochement s'ancre à la fois dans une histoire pluriséculaire (des héritages communs) et dans un projet politique particulier (exprimé par V. Hugo- « les Etats-Unis d'Europe »), A. Briand (une sorte de lien fédéral) ou (R. Schuman). L'essence du projet a d'abord été économique, cependant, à partir du traité de Rome (25 mars 1957) initiant la formation d'un marché commun, devenu unique à partir de 1986 (Acte unique) puis du traité de Maastricht. L'intégration est particulièrement forte, comme en témoignent l'existence d'institutions communautaires et l'intensité des échanges de toutes natures entre les pays-membres. Au-delà, la succession des élargissements (jusqu'à l'entrée de la Croatie en 2013) traduit bien la dynamique d'intégration régionale qui est à l'œuvre. Si la construction européenne continue d'articuler ensemble des territoires très divers (le PIB /HAB est de 3400 euros au nord est de la Roumanie contre 70 000 euros dans le centre de Londres) à l'échelle infrarégionale, elle ne constitue pas moins une réelle unité régionale à l'échelle mondiale.

Un autre degré d'intégration régionale correspond aux organisations régionales qui existent dans un grand nombre de parties du monde. Généralement fondées sur un traité international(les Etats sont de ce point de vue des acteurs spatiaux fondamentaux dans la compréhension des dynamiques d'intégration), elles disposent d'un secrétariat permanent et constitue le cadre des discussions sur les problématiques régionales. Ces organisations sont souvent le théâtre de jeux de puissance et d'enjeux géopolitiques ou géoéconomiques à l'échelle de la région. Dépassant le cadre national, elles peuvent fréquemment être l'échelle de résolution de différends régionaux. Cette modalité, très répandue, d'intégration régionale rappelle que l'Etat demeure un acteur important dans la mondialisation.

Mais toute intégration régionale ne prend pas la forme d'une organisation régionale, quoique les liens entre les Etats et les territoires puissent être important. On peut penser à l'exemple de la mer Méditerranée, dont les deux rives, de part et d'autre de l'interface nord/sud, sont reliées par de nombreux flux économiques, culturels (la géographie de l'alimentation en donnerait plusieurs exemples), ou migratoires (immigration, tourisme, etc.). De même, la gestion d'un espace maritime fermé nécessite une coordination qui souligne les liens d'interdépendance fonctionnelle à l'échelle régionale.

Enfin, un certain nombre d'espaces apparaissent peu intégrés au plan régional. De cette faible intégration découle souvent leur situation très périphérique à l'échelle de la mondialisation dont ils pourraient d'une certaine manière former l'envers. On peut songer, en particulier, aux confins russes, en Sibérie, à l'est du fleuve Ienisseï. Les densités de population sont particulièrement faibles et la contrainte climatique très forte. A l'échelle du système-monde dans lequel s'inscrivent les dynamiques de régionalisation, de tels territoires semblent très marginalisés.

On peut également penser à des territoires à statut spécifique (Antarctique) ou aux eaux internationales (au sens de la convention de Montego Bay, 1982), qui peuvent cependant être l'objet de revendications et de tensions à l'échelle régionale. Elles sont alors cependant davantage le lieu d'antagonismes nationaux que de dynamiques d'intégration.

Conclusion :

Au terme de cette analyse, il apparaît que la phase actuelle de mondialisation est marquée par de réelles dynamiques d'intégration régionale qui font du système-monde l'articulation d'unités régionales dans une assez large mesure. Institutionnalisée ou non, l'intégration régionale joue à plusieurs échelles entre le local et le global, mettant en œuvre des logiques spatiales qui ne sont pas le seul fait des Etats (les collectivités ont aussi un rôle, à leur échelle, de même que les entreprises ou les individus).

Si elles peuvent se heurter à un certain nombre de limites (notamment les frontières et le jeu des intérêts nationaux), les dynamiques d'intégration régionale-sans être les seules formes de l'intégration internationale contemporaine-contribuent de manière essentielle à la structuration de l'espace mondial.